

RAPPORT DU JURY DU DÉPARTEMENT ARTS CONCOURS CNEL 2023

1) DOSSIERS REÇUS

Les candidatures au concours normalien étudiant pour le département ARTS ont été au nombre de 38, soit un nombre qui continue de faiblir par rapport à ceux des années précédentes (2019, **63** candidat-e-s ; 2020, **82** candidat-e-s ; 2021, **55** candidat-e-s ; **41** en 2022).

Sur ces 38 candidatures :

- 15 dossiers proviennent des CPGE parisiennes (ou autres grandes écoles : Louvre)
- **19** dossiers proviennent des CPGE provinciales
- 3 dossiers proviennent des universités parisiennes
- 1 dossier provient du CPES PSL

On compte 11 boursiers (dont 5 à un niveau supérieur à 03).

Parmi les 38 dossiers, 26 proviennent de candidatures féminines (soit 2/3).

La répartition des candidats était la suivante :

- Théâtre : **6**
- Musicologie : **7**
- Histoire de l'art : **11**
- Cinéma : **14**

2) ADMISSIBILITÉ

Le jury de la session 2023 était composé des enseignants du Département ARTS
Théâtre : Anne-Françoise Benhamou et Marion Chénétier-Alev, présidente du jury ;
Musicologie : Karol Beffa et Fériel Kaddour ;
Histoire de l'art : Nadeije Laneyrie-Dagen, Anouk Chambard, Alexis Anne-Braun
Cinéma : Antoine de Baecque et Françoise Zamour.

Après examen des dossiers par le jury, 21 candidats ont été retenus pour passer les épreuves écrites et orales, soit plus de la moitié des candidats.

La répartition des candidats sélectionnés était la suivante :

- Théâtre : 5
- Musicologie : 6
- Histoire de l'art : 4
- Cinéma : 6

Parmi ces admissibles

7 candidats CPGE parisiennes

12 candidats CPGE provinciales

1 candidat d'université parisienne
1 candidat du CPES

Sur ces 21 candidats, on compte 6 boursiers, et 14 femmes-7 hommes

Les dossiers, toutes disciplines confondues, étaient de très bonne tenue, ont montré une intéressante diversité de projets de recherche, beaucoup plus originaux que l'an passé, dont une écrasante majorité de sujets contemporains.

3) ÉPREUVES D'ADMISSION

a. L'épreuve écrite

Les écrits (8 juin en matinée) et les oraux (8 et 9 juin) donnaient lieu au même concours avec épreuves spécifiques pour chaque discipline représentée au département Arts.

L'épreuve écrite (durée 3h) a permis de juger de la facilité à manier la langue, et surtout de l'aptitude ou non à construire une pensée logique et informée. En ce sens, l'écrit a été appréciable à ce titre. Mais l'épreuve a souligné également le « bonus » que constitue une préparation dans les CPEG, et n'a pas – sauf dans de rares exceptions – infirmé l'appréciation à l'audition. L'écrit confirme donc l'oral et ne doit pas être interprété comme un obstacle mais comme un complément.

Voici les sujets proposés par les 4 disciplines :

Musique

Commentaire sur partition :

Schubert, *Sonate pour violon et piano D574*, Andantino (3ème mouvement)

Vous rédigerez un commentaire argumenté de cette partition, dont vous dégagerez les spécificités stylistiques.

Vous réaliserez sur partition l'analyse harmonique des mesures 1 à 25.

NB : deux écoutes en début d'épreuve

Cinéma

Ce sujet accompagne le passage (2 fois) d'un extrait du film *Touch of Evil* d'Orson Welles :

« Pourquoi Gilles Deleuze, à propos de l'ouverture de *Touch of Evil* (*La Soif du Mal*), d'Orson Welles (1958), évoque-t-il la "toute puissance du plan-séquence" et, dans le même temps, sa décomposition par "fouillis de centres évanouissants" ? » (Gilles Deleuze, *L'Image-Temps. Cinéma 2*, éditions de Minuit, 1985, p. 186.)

Théâtre

« Dans la mesure où personne n'attend plus du théâtre de révélations qui expliqueraient le monde, le théâtre documentaire contemporain devient un espace de constat, de contre-pied des idées reçues, de questionnement subjectif plutôt qu'un instrument de formation d'une pensée politique. »

(Tania Moguilevskaïa, chercheuse en études théâtrales, revue *Études théâtrales*, n°50, 2011).
Vous direz librement ce que vous inspirent ces quelques lignes de Tania Moguilevskaïa, au regard de votre propre expérience théâtrale, et en prenant soin de faire appel à des exemples précis.

Histoire de l'art

La beauté est-elle une fin indispensable de l'art?

Vous développerez une réflexion construite sur ce sujet, en puisant moins dans votre culture philosophique, que dans l'histoire de l'art. On appréciera que cette réflexion s'appuie sur des exemples de périodes passées et présentes.

b. L'épreuve orale

Le candidat dispose de 15 minutes pour présenter à la fois son parcours personnel, son projet de recherche de Master 1 et, le cas échéant, son projet professionnel. Cette présentation est suivie de 15 minutes d'échanges avec les membres du jury. La discussion porte à la fois sur les motivations du candidat et son engagement dans la recherche ainsi que dans la pratique artistique ; sur les raisons pour lesquelles son projet de recherche trouverait profit à se dérouler dans le cadre de l'ENS ; et sur son intérêt pour la pluridisciplinarité artistique.

4) BILAN

10 étudiants sont proposés à la Commission pour admission, et 2 sur liste complémentaire

Parité : 6 filles et 6 garçons

Provenance : 11 sortent de CPGE et 1 du CPES

Bourse : 5 boursiers (dont un niveau 6 - 2 niveau 5 - 1 niveau 2 - et 1 niveau 1)

Discipline

Musique : 4

Cinéma : 3

Histoire de l'art : 3

Théâtre : 2

Marion Chénetier-Alev

Directrice des études du département Arts